

AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Intéressés par une demande de dérogation mineure concernant les lots suivants :

- **5815601 (20 chemin du Gingembre)**
- **5815599 (24 chemin du Gingembre)**
- **5815597 (36 chemin du Gingembre)**
- **5815596 (38 chemin du Gingembre)**
- **5815600 (15 chemin du Cerfeuil)**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général de la susdite municipalité, que:

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 178-01, pour les lots ci-haut mentionnés, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 10 septembre 2024 à compter de 19h30, à la salle communautaire de Luskville, au 2024, route 148 à Pontiac.

La demande de dérogation mineure vise la création de deux lots dont les superficies ne rencontrent pas la superficie minimale de lot requise par le règlement de lotissement 178-01, mais qui tendent vers la conformité, et ce tel que présenté sur le plan du projet de lotissement fourni par l'arpenteur-géomètre Michel Fortin, daté du 6 décembre 2023 sous la minute 35412.

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

DONNÉ À PONTIAC, ce 20^e jour du mois d'août de l'année deux-mille-vingt-quatre.



M. Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant dans le site internet de la Municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 20^e jour d'août deux-mille-vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour d'août deux-mille-vingt-quatre.



M. Mario Allen
Directeur général